

PROGRAMMATION D'UNE TELECOMMANDE

MODELE: APRIMATIC TX2M ou TX4M ou TR2 ou TR4

Avant toute utilisation, il est indispensable de programmer votre nouvelle télécommande. Il est possible de programmer votre nouvelle télécommande APRIMATIC (2 ou 4 boutons) à l'aide d'une ancienne télécommande déjà programmée ou à l'aide du récepteur.



I. Programmation à l'aide d'une télécommande déjà programmée

1. Approchez-vous de la motorisation de votre portail (garder une distance entre 1-3 m).
2. Appuyez maintenant sur **tous** les (2 ou 4) boutons de votre ancienne télécommande déjà programmée, puis relâchez-les. Le récepteur émet un signal sonore.
3. Appuyez maintenant sur **tous** les (2 ou 4) boutons de votre nouvelle télécommande, puis relâchez-les. Le signal sonore du récepteur s'éteint et reprend après 2 secondes.
4. Appuyez sur un bouton de votre choix sur votre nouvelle télécommande que vous souhaitez programmer, puis relâchez-le.
5. Le signal sonore du récepteur s'éteint et reprend après 2 secondes.
6. Attendez encore 10 secondes jusqu'à l'arrêt complet du signal sonore.
7. Testez votre nouvelle télécommande qui est maintenant programmée.

Si vous ne disposez plus d'une télécommande déjà programmée, il est également possible de programmer votre nouvelle télécommande à l'aide du récepteur.

II. Programmation à l'aide du récepteur

1. Approchez-vous de la motorisation de votre portail et ouvrez le boîtier du récepteur.
2. Sur la carte du récepteur, veuillez appuyer sur la touche de programmation pendant quelques secondes jusqu'à ce que la LED du récepteur s'allume.
3. Appuyez maintenant sur un bouton de la nouvelle télécommande à programmer pendant 2 secondes.
4. Attendez encore 15 secondes. La LED du récepteur s'éteint.
5. Testez votre nouvelle télécommande qui est maintenant programmée.

REMARQUES :

- L'opération de programmation peut provoquer l'ouverture de votre portail. Par conséquent et afin d'éviter tout accident, nous vous recommandons de programmer votre nouvelle télécommande à l'intérieur de votre garage.
- Une pile usagée contient des substances polluantes et ne doit pas être mélangée aux ordures ménagères. Pour son élimination, veuillez respecter la réglementation locale en vigueur.